

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 2 février 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30 et 31 janvier 2017

2017 R 4 Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de l'Établissement public de coopération culturelle "Ateliers Médicis".

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 23 janvier 2017 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de l'Établissement public de coopération culturelle "Ateliers Médicis" :

Titulaire :

- Monsieur Bruno JULLIARD

Suppléant :

- Monsieur Frédéric HOCQUARD

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO